

COMPTE-RENDU DU CA CIL GERLAND-GUILLOTIERE DU 17 DECEMBRE 2014.

Présents

BARRAUD Daniel, GUERIN Maxime, FAU Odile, FERRET, Monique, HURTREL, Jeanne-Marie, JOANNARD Gilles, JOUMARD Michèle, JOUMARD Raymond, PAGANO Isabelle, PERTOSA Marc, QUERRIEN Gilles, TRUCHET Jean Paul.

Excusés

GOUTTEBARON Martial, MAURY Florence, VIALLE Michaël.

Absents

HAREL Anthony, LEBESLOUR Caroline, ROCHE Marie.

1. Approbation du compte rendu de notre réunion du CA du 19/11/2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité, il peut être mis en ligne sur le site du CIL.

2. Possibilité de mentionner nos réunions CIL, sur le site de la Mairie du 7 ème

Après un échange entre les membres, le CA est d'accord de mettre nos réunions sur le site de la Mairie du 7^{ème}, à condition bien sûr que Madame la Maire ait donné une réponse favorable à notre demande. Gilles Joannard demande que le secrétariat en fasse une demande officielle à Madame la Maire.

3. Bilan de la distribution de la gazette

La distribution de la Gazette Cil Lyon7, s'est déroulée positivement. Merci à tous ceux qui ont accepté d'y participer.

Il reste environ 500 exemplaires. Ils seront déposés chez les commerçants.

Daniel Barraud propose qu'un exemplaire soit archivé à la bibliothèque municipale, aux archives et à la bibliothèque nationale.

Gilles Joannard se charge d'organiser cette démarche seul ou avec un membre du CIL.

A propos du site « cil-gerland-guillotiere », Raymond Joumard nous informe que la consultation du site augmente et dépasse 200 consultations par mois.

4. Bilan du Conseil d'arrondissement en présence du CICA du 19 Décembre 2014

Jean Paul Truchet, regrette que Madame la Maire ait regroupé plusieurs questions, il estime que cela a provoqué une réponse trop générale et pas assez ciblée.

Marc Pertosa estime que nous n'avons pas obtenu de réponses concrètes à la question sur les pistes cyclables.

Jeannette Hurtel est également déçue, car elle trouve que les réponses n'ont pas été à la hauteur du travail fourni par le CIL.

Daniel Barraud nous informe que la Mairie du 3^{ème} a organisé un débat avec les élus, à la suite des questions, comme le demande la loi.

Gilles Querrien considère que sur le fond les questions étaient sérieuses et que les élus ont été attentifs. Il a apprécié que Madame la Maire ait demandé à des personnes techniciennes de répondre aux questions. Il propose que nous réfléchissions à la façon de présenter les questions.

En conclusion Marc Pertosa propose que, après chaque intervention des élus, nous puissions intervenir pour donner notre point de vue, sur la qualité des réponses.

Jeannette Hurtrel a constaté que la séance a durée à peine une heure.

Raymond Joumard nous rappelle que Madame la Maire fera un bilan après le deuxième CICA et que, à cette occasion, nous ne manquerons pas de transmettre les remarques du CIL.

Suite à la question posée par Marc Pertosa, Raymond Journard dit que les questions posées au CICA sont déjà sur le site du CIL. Michèle Journard se charge d'envoyer par courriel, les questions posées au CICA à l'ensemble des adhérents.

6. Préparation du CICA du 5 mars 2014

Le thème du prochain CICA sera la tranquillité publique. Après un échange, le CA décide que la préparation soit reportée au CA du mois de janvier 2014.

7. Suite à donner aux réunions Métaplan de la Guillotière

Michèle Journard se charge de faire parvenir à l'ensemble des adhérents et aux personnes présentes, le compte rendu de la réunion et de la séance Métaplan qui a eu lieu le 18 novembre 2014.

Le CA décide de donner une suite à cette séance Métaplan. Cette séance sera consacrée à la tranquillité publique, thème majeur d'évolutions demandées. Ce thème correspond également à celui choisi pour le CICA du mois de mars 2014. Elle sera ouverte aux habitants de Gerland, Guillotière et Jean Macé.

Daniel Barraud est chargé de réserver une salle et Raymond Journard et Daniel de préparer cette réunion.

Gilles Joannard propose que l'élu responsable de la tranquillité publique soit invité à la réunion. Le CA accepte cette proposition. Gilles Joannard se chargera de le contacter.

8. Bilan de la réunion UCIL sur les nuisances liées aux boites de nuit

Maxime Guérin précise que le rapport sur ce thème sera fait par Mr Tissot.

Cependant, Maxime Guérin confirme qu'il n'y a aucune écoute de la Mairie centrale et de la Mairie du 7^{ème}. Il se demande s'il faut continuer à traiter ce sujet. Il va demander un rendez-vous avec Monsieur Acacia.

Gilles Joannard souhaite que le CIL demande à Denis Eyraud, pourquoi ce problème reste entier ?

9. Présentation de la ZAC des Girondins

Raymond Journard présente rapidement le projet de la zac des Girondins. Etant donné l'importance du projet, le CA est d'accord que se dossier soit présenté lors de l'assemblée générale.

10. Questions diverses

Michèle Journard assurera le secrétariat et Monique Ferret est nommée secrétaire adjointe, au moins jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu le 18 février 2015.

Jean Paul Truchet nous informe que le Progrès a fait un article important sur la ZAC des Girondins. Gilles Joannard remercie les personnes de leur présence et donne rendez à chacun pour le prochain CA qui aura lieu le 21 janvier 2014. Salle C. Maison Ravier, 7 rue Ravier Lyon 7^{ème}.

Bonne fête à tous. Gilles Joannard.		
Président du CIL.		
	Comité d'intérêt local Gerland Guillotière	